



AL GOND PONTouvre BADMINTON

Avenue Général de Gaulle

16160 GOND-PONTouvre

E-Mail : badgondpontouvre@gmail.com

AUTORISATION PARENTALE

(Extrait du règlement général des compétitions de la FFBaD : 2.14.Mineurs)

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

À donner **OBLIGATOIREMENT** le jour du tournoi dès votre arrivée lorsque vous vous ferez pointer à la table de marque.

Une **pièce d'identité** de la personne responsable sera demandée.

Le ou la juge-arbitre de la compétition est en droit de refuser la participation de tout mineur non accompagné de l'un de ses parents ou responsable légal et ne pouvant pas fournir les renseignements demandés sur le présent formulaire.

Je soussigné(e), M(me) : _____, parent/tuteur légal de

L'enfant, _____,

Licencié au club de _____,

L'autorise à participer **le samedi 2 Février 2019 et le dimanche 3 Février 2019** au Tournoi Double Sénior, qui se déroule au Gymnase Nelson Paillou – 16160 Gond-Pontouvre.

La personne qui l'accompagne et dont il sera sous la responsabilité pendant toute la durée de la compétition se

nomme : _____.

Ces formalités administratives contraignantes sont nécessaires depuis le 1er janvier 2013 suite au nouveau règlement des compétitions de la FFBaD (article cité ci-dessus).

A _____, le ____ / ____ / 20____

Signature du parent/tuteur légal :